



ÉTUDE DE CAS

ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE SANTÉ

En 2013, un établissement de soins de santé de grande envergure a fait appel à une équipe réputée d'architectes, d'entrepreneurs généraux et d'installateurs pour la construction d'une nouvelle sous-structure de façade à haute performance et l'installation de matériaux de façade durables autour d'elle.

Le fibrociment a été privilégié comme revêtement. En effet, le produit a une espérance de vie de 50 à 100 ans lorsqu'il est installé correctement et il a été livré avec la garantie standard de 10 ans du fabricant de façades. Les dessins d'atelier du projet étaient de qualité supérieure et ont été examinés et approuvés par toutes les parties concernées.

Huit ans plus tard, les panneaux ont failli à la tâche. La fissuration de plusieurs panneaux a conduit le propriétaire à faire appel à l'équipe pour trouver la raison de la défaillance et ce qui pouvait être fait pour rectifier le problème.

Une enquête a révélé que, malgré la qualité des dessins d'atelier, les personnes chargées de l'installation n'avaient pas suivi les instructions. Les panneaux étaient donc immobilisés et se fissaient sous l'effet des diverses causes de dilatation et de contraction (comme les variations de température dues au cycle de gel et de dégel).

Pour aggraver le problème, comme les instructions n'ont pas été suivies, la garantie du fabricant, qui stipule que les panneaux doivent être installés conformément aux normes du fabricant, a été annulée. Le propriétaire n'a donc pas pu bénéficier de la garantie sur les panneaux.

L'un des principaux avantages de l'utilisation de l'assemblage prescrit de la sous-structure est la viabilité de la façade. L'installation était telle que seuls les panneaux concernés pouvaient être retirés et remplacés sans perturber tout l'assemblage du mur.

En fin de compte, en faisant appel à des partenaires réputés, les propriétaires ont été reconnaissants à l'équipe de s'unir pour régler le problème. L'équipe a ainsi pu faire honneur à sa réputation et réparer les erreurs commises. C'est malheureusement l'exception plutôt que la règle.

Ce scénario est l'un des nombreux scénarios possibles. Nous avons créé la Série certifiée pour répondre à de telles situations. Grâce à la planification, aux connaissances, à la formation et à la transparence, nous offrons un moyen d'atteindre la conformité à l'égard des exigences de la garantie du fabricant. Cette façon de faire profite à tous, du propriétaire à l'entrepreneur général en passant par l'installateur, et permet de prolonger la durée de vie des matériaux bien au-delà de la période de garantie du fabricant.

Pour en apprendre plus et voir ou télécharger une copie du guide de conception S2-V2, cliquez-ici.